



# CSE PILECO 23 JANVIER 2024



Air France

A vos côtés, *Techniciens, Maîtrises, Cadres*

Le 25 janvier 2024

## DOM

### ★ **Information et consultation sur le projet d'organisation des pôles avion des escales DOM**

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la transformation de l'entreprise et le but est de maintenir en propre Air France les activités de supervision du chargement et de coordination de la documentation de la touchée, du traitement arrivée et départ avion, des opérations de refoulement et de tractage.

En revanche, au fil des départs naturels, la sous-traitance prendra le relais pour l'activité de réalisation du chargement, des pleins carburant et de supervision de la sécurité des pleins.

Depuis l'information préalable au CSEE Pilotage économique de septembre 2023, une démarche participative a été initiée dans chaque escale afin de présenter le projet et de recueillir les remarques des salariés. Ces groupes de travail ont généré des échanges constructifs et ont permis de proposer une transition progressive intégrant les polyvalences et les spécificités de chaque escale.

Une attention particulière sera apportée au suivi et au contrôle de la sous-traitance, tout au long de son déploiement en respect à la réglementation.

- **Synthèse de la CEEF du 10 janvier 2024**

La reconnaissance des tâches supplémentaires à effectuer amènerait une bonification de **6 points**. Reconnaissance de la poly compétence.

- **Synthèse de la CSSCT DOM du 11 janvier 2024**

Mobilisation des RH et de la médecine du travail pour l'accompagnement au changement.

**Notre intervention** : Une première information de ce projet DOM avait été présentée en 2023, si nous pouvions comprendre l'intérêt pour la Direction d'une mise en place de la polyvalence sur les métiers du Pôle avion, et que nous considérions que ceux qui souhaitent évoluer pouvaient s'inscrire sur la base du volontariat dans ce projet, il manquait un volet social d'accompagnement et pour dire les choses simplement, une reconnaissance par une valorisation pécuniaire.

La Direction, après des réunions participatives dans les 4 escales DOM pour présenter le projet aux équipes, est revenue dans cette instance pour avis.

Nous retenons plusieurs points, ceux à surveiller et les avancées par rapport à l'an dernier.

**A surveiller :**

- Il faut encore communiquer et accompagner le projet pour qu'il soit accepté par les équipes DOM qui ont besoin de reconnaissance et vivent régulièrement des irrégularités accompagnées d'une surcharge de travail ponctuelle.
- Rappelons les excellents résultats de recettes sur les DOM grâce à l'engagement de ses personnels !
- Les contrats de sous-traitance, notamment dans les escales où un monopole existe doivent être revus en détail pour assurer correctement à terme le remplacement de l'activité chargement, fuel et plus tard garage, notre QDS ne doit pas en pâtir.
- Les renforts DGO pour les périodes de fortes activités doivent être anticipés afin que les Domiens ne soient pas systématiquement dans des conditions de travail dégradées et que la montée en compétences des ROP, ATA ou agents K, qui s'inscrivent dans une démarche de poly-activité, soit adaptée.

### Les avancées obtenues :

- 6 points pour les volontaires du pôle avion qui s'inscrivent dans la poly-activité.
- Les poly-compétents seront de plus reconnus à travers les AIP (nous surveillerons cet engagement verbal).
- Il n'y aura pas de fonction « RZA », les ROP qui par exemple font agent K sur une vacation seront sur cette seule fonction.
- Tous les départs se feront en fonction des escales, il n'y a aucun plan d'accélération de la mise en place de la sous-traitance, c'est un projet à moyen terme, à l'horizon 2028/2030.

Il serait irresponsable de la part d'une Organisation Syndicale de refuser un projet accompagné d'une augmentation du nombre de points et de la possibilité d'évoluer de N2 vers N4 pour les ATA qui le pourront, les autres personnels ayant leurs postes garantis jusqu'à leur départ naturel sur leur escale. Quant aux ROP, qui prendront la fonction agent K, ils deviendront les véritables « couteaux suisses » du pôle avion des escales Dom... Ces personnels sont pour la CFE-CGC les meilleurs candidats pour la détection de potentiel AMDE en local !

Rappelons que 6 points pour un agent dont le salaire est de 300 points, correspondent à une augmentation de 2%.

Nous votons donc « **Pour** » ce projet.

**Réponses de la Direction** : La Direction remercie les personnels de la Réunion à la suite du passage du cyclone Belal. Concernant la sous-traitance, la Direction va revoir tous les contrats avec le sous-traitant SAMCIC et rappelle que la sécurité des vols est conforme.

Aucun départ contraint n'est observé ou imposé et c'est bien la poly compétence qui sera récompensée.

La pérennisation de nos lignes et notre présence dans les DOM passent par la rentabilité.

## Les Informations du Président

- Le contexte géopolitique actuel fragilise le transport aérien et incite à la prudence.
- Si la sécurité des vols reste et doit rester au centre des préoccupations et l'accident de la JAL à Tokyo est venu le rappeler, il ne faut pour autant pas oublier la cyber sécurité.
- Un des objectifs prioritaires est de restaurer la régularité et la ponctualité des vols.
- Un point d'alerte à noter avec une satisfaction client au plus bas, le PN se plaignant de la dégradation de la qualité de la cabine en raison de problème d'approvisionnement de pièces détachées, principalement sur les A220 et les A350.
- Le renouvellement de la flotte se poursuit et l'utilisation du SAF est en augmentation.
- Fin du partenariat avec CMA-CGM qui va quitter le CA d'AF en mars 2024 et un retrait du Capital d'ici 2025
- **Nouveauté programme : 7 liaisons supplémentaires /été 2023.** On maintient les destinations ouvertes à l'hiver 23, Minneapolis, Raleigh et Abu Dhabi et on ouvre Phoenix et 3 destinations MC dont Vérone.

### **Les résultats**

- Air France atteint presque les prévisions budgétaires faites en 2023.

### **Côté Marché France : une bonne année en recettes**

- De janvier à décembre 2023, + 5 points sur les recettes liés à une demande forte et des capacités de la concurrence pas au niveau d'avant crise.
- On perd des parts de marché sur le COI (fermeture de Punta Cana), l'Asie (crise Japon et Chine) et l'Afrique (situation géopolitique au Sahel).
- Les ventes directes progressent énormément et représentent 57% des ventes globales.
- La part Business est inférieure à l'avant crise (-25%) => le marché corporate ne repart pas.

## Les engagements :

- Janvier 2024 est à -3 points/ 2023 avec des capacités stables.
- L'Atlantique Nord reprend fortement à +9%. Le reste du Long-Courrier est en dessous.
- Il sera difficile de maintenir le Yield (même remplissage que 2023) sur 2024 en raison d'une forte reprise de la concurrence et peut être d'un tassement de la demande.

## Côté DOM

- RUN : revenu à +45% avec une offre à 21%
- CAY : revenu à +21% avec une offre à -1%
- PTP : revenu à +36% avec une offre à +6%
- FDF : revenu à +52% avec une offre à +21%

Sur l'ensemble des lignes, nous observons une augmentation du prix moyen du coupon et du nombre de passagers transportés (sauf pour CAY qui reste légèrement en dessous du niveau de 2019) qui ont engendré une augmentation du revenu de +40% pour nos 4 lignes.

## Côté Customer Service

- Baisse d'accessibilité pour la Premium du fait des épisodes neigeux et de la fermeture temporaire du call Center de MRU (cyclone Belal).
- Les niveaux de stock remboursement et réclamations restent stables.

## Nominations Siège & Supports

- Eric Caron est nommé Directeur Adjoint Service Vol en remplacement de Catherine Villar qui prend la responsabilité de la marque pour AFKL.

## Nominations Marché France

- Guilhem Mallet rejoint la Direction des Ventes Entreprises à la place de Delphine Barault.
- Frédéric Foch succède à Julie Faruya au poste de DRH DOM & MF, elle-même restant au Pilotage Economique en charge des RH sur la transformation Digitale.

## Création de poste Siège & Supports

- Création d'un Cockpit IT au sein de la DGA Transformation et Développement Durable. Son objectif sera de gérer le portefeuille de projets informatiques pour AF (Innovation), de piloter la cohérence et la mise en œuvre de ces projets, de monitorer les dépenses IT et les cahiers des charges.

## Nos interventions :

- **Les attachés commerciaux et chargés d'affaires** participent grandement aux résultats de la compagnie. Leurs métiers sont dans le collimateur. Ces métiers utilisent leur véhicule personnel et ne sont pas indemnisés à hauteur de l'augmentation des IKV. Nous demandons que les IKD soient réévalués. Nous soulevons aussi leur statut de nomade, aujourd'hui obsolète, qui fait qu'ils ne touchent pas l'indemnité de télétravail lorsqu'ils travaillent à domicile. **Notre intervention sur les attachés commerciaux et chargés d'affaires fait l'objet d'un tract séparé détaillant notre prise de parole et les réponses surréalistes et déconnectées de la Direction.**

La CFE-CGC demande état précis des effectifs des attachés commerciaux et des chargés d'affaires.

La CFE-CGC demande également combien parmi cette population sont sous contrat de mobilité.

La CFE-CGC demande, de façon plus globale, combien au Pileco, sont sous contrat de mobilité.

- Nous réitérons notre demande de levée du ticket d'admission pour les personnels d'origine ex-Air Inter sur le **restaurant de la Barigoude à Toulouse** qui reste le seul site de restauration d'AF où cette pratique subsiste. Nous invoquons une pratique discriminatoire et rappelons que cette prime est chargée sur les bulletins de salaires des ex IT.

- Nous demandons un rappel auprès du RM pour favoriser la disponibilité des **pré/post acheminements pour les personnels de province tant pour leurs déplacements à convenance personnelles (GP) que professionnels (S1)** où il est de plus en plus courant de devoir dissocier les dossiers, ou de se voir proposé des parcours via AMS !

- Nous souhaitons avoir connaissance de la **réglementation des S1 et des règles URSSAF afférentes** : Nos billets S1 sont aujourd'hui strictement liés à un déplacement professionnel sans possibilité d'avancer ou repousser son vol pour convenance personnelle. Or, nous avons réalisé un benchmark auprès de grands groupes du privé tels qu'AIRBUS, SAFRAN, LIEBHERR, TOTAL ...et auprès de la Fonction Publique. Ces entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, couvrent bien l'intégralité des frais de transport avec possibilité d'interruption /suspension de la mission pendant le temps personnel pris par le salarié, pour ne pas dépendre de l'assurance de la Société. Il ne semble pas y avoir de problématique de règles URSSAF, telles qu'on nous les oppose aujourd'hui. La CFE-CGC demande à réétudier ce point. Ce serait un plus pour les salariés qui pourraient avancer ou prolonger leur séjour en économisant de la fatigue sur des missions calculées au plus juste. Cette remontée sera faite en central, au CSEC.

La CFE-CGC déplore le manque d'anticipation et de souplesse quant à la proposition de **TTE** lorsque c'est nécessaire. Quand les conditions d'accès à un site sont dégradées (météo, transports...), des mesures doivent être prises rapidement, afin de rassurer les équipes et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions, sans prendre de risques. Le TTO n'est pas adapté pour ces situations. Localement, en région, les responsables de site doivent pouvoir également prendre les devants. A Strasbourg notamment, il y a eu un énorme manquement à ce niveau lors de l'alerte orange verglas du 17 janvier dernier. Nous trouvons exaspérant d'avoir à négocier, sans arrêt, des accords de TTE, pour des situations qui restent malgré tout exceptionnelles. Nous espérons une meilleure anticipation de mesures de télétravail exceptionnel aux équipes concernées lors des Jeux Olympiques à venir.

**Les expatriés** qui voyagent en mission LC sur KLM bénéficient d'un surclassement automatique en World Business Class entre 72H et 4h avant le départ et ce n'est qu'à la fermeture du vol qu'ils peuvent être déclassés en classe économique si la WBC est complète.

Pour nos expatriés AF ou Domiens, c'est l'inverse, la CFE-CGC fera remonter cette différence de traitements entre les personnels AF & KL.

#### Réponses de la Direction :

Les primes liées au métier des Forces de ventes et les IKD sont des dossiers centraux. Les attachés commerciaux et CDA n'ont pas que des remerciements, ils ont également la POV. **Voir notre tract Flash spécial Forces de ventes du 25 janvier pour l'intégralité de l'intervention, les réponses et nos commentaires.**

Concernant le TTE, la Direction reconnaît le manque d'anticipation sur SXB et d'autres sites provinciaux.

Les équipes qui s'occupent des JO au sein d'Air France ont des échanges réguliers avec les organisateurs pour comprendre les flux. La manière d'opérer est encore en cours d'étude.

La question sur les effectifs attachés commerciaux sera donnée en RDS.

Pour la demande de levée d'admission au restaurant d'entreprise de la Barigoude, les RH du Pileco doivent se coordonner avec les RH des autres CSE présents sur le site afin de répondre à la question pour les salariés ex-IT.

Les personnes en charge de la réglementation URSSAF vont être interrogées sur le sujet des S1 et la possibilité de suspendre les missions si le salarié veut s'accorder un temps personnel sur place.

Concernant la demande de surclassement des S1 à aligner sur le modèle de KL, cela reste un sujet à traiter en central.

## Vos élus CFE-CGC

### CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - [dome.cfecgcaf@gmail.com](mailto:dome.cfecgcaf@gmail.com) - [www.cfecgcaf.org](http://www.cfecgcaf.org)



CFE-CGC Pilotage Economique : [cfecgc.pileco@gmail.com](mailto:cfecgc.pileco@gmail.com)

<https://cfecgcaf.org/entite/pilotage-economique/>